L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 23 JUIN 1886.

PETITES ANNONCES.

TROUVÉ.

Trouvé—Une vache. On peut la réclamer en prouvant propriété et payant frais à L. Moreau, Milneburg. 19 juin—3f

DEMANDES.

On demande—Des chemisières chez Bertonneau frères, 392 1/2 rue Dryades. 22juin—2f

On demande—Une place de pharmacien en ville ou à la campagne. On fournira de bonnes recommandations. S'adresser par lettres à A. P. au bureau de l'ABEILLE. 6juin—7f

A VENDRE.

Vaches Créoles avec veaux toujours en vente aux "Elevator Stable" coin des rues Pleasant et Tchoupitoulas. 20juin—1eom

A vendre—Le propriétaire changeant de genre d'affaires, l'épicerie avec buvette parfaitement située dans le 3me District, et lieu à balandre. S'adresser à R. Lacoste, 117 Decatur. 16juin—2eom

Tombes à vendre—Nouveau cimetière St-Louis, à $225, $250 et plus.
MM. KURSHEEDT & BIENVENU,
114 rue du Camp.
30mai—2m

A LOUER.

A louer, 2me étage, maison 59 Royale, près Bienville. S'adresser 266 Chartres. 23 juin—1f

A louer—Une résidence élégante à deux étages, onze chambres, grande cour et jardin, entrée pour une voiture. 285 rue Dumaine. S'adresser à l'épicerie du coin. 23 mai—

Avis aux Créanciers.

John I. Felix vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 17,292—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de John L. Felix et à toutes les personnes qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par Walter L. Sexton, syndic dans ladite affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN,
23 juin—23 27—2 juil Greffier.

Manuel M. Borges vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,519—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de Manuel M. Borges et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par Manuel M. Borges syndic dans cet affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
22 juin—22 26—1er juil

Charles Mooney vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 14,877—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de Charles Mooney et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont, pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par Thomas Duffy, Shérif Civil, syndic en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
18juin—18 23.27

M. Heiman vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 17,643—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont, pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par Isidore Heiman, syndic dans cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte et tableau.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN,
17 juin—17 22 26 Greffier

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Margaret Reynolds.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 14,844—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont, pour lesquelles le compte final présenté par Gilbert L. Hall, exécuteur testamentaire dans cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
23 juin—33 27—2 juil

Succession de Daniel Gorres.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 17,228—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont pour lesquelles le compte final présenté par David H. Syme, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
18juin—18,23.27

Succession de Léopold Bodenheimer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 17,769—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont pour lesquelles le compte présenté par Wm. F. Carter et Alfred Dufilho, syndic dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
18juin—18 23.27

Succession de John J. Hayes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 9699—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont, pour lesquelles le compte final présenté par Thomas Duffy, Shérif Civil, syndic en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
18juin 18 23.27

Succession de John Henderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,643—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont, pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par Isidore Heiman, syndic dans cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte et tableau.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN,
17 juin—17 22 26 Greffier

Succession de Sarah Marshall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,742—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont, pour lesquelles le compte final présenté par Gilbert L. Hall, exécuteur testamentaire dans cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
23 juin—33 27—2 juil

Succession de Herman Berlega.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 17,525—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Herman Berlega, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
15 juin—15 19 24

Succession de Emile W. Scheffel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No. 14,144—Division B—Attendu que F. W. Young a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Emile W. Scheffel, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner à déduire les raisons s'ils en ont, pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
19juin—19,23 27

Succession de André Bordenave.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 17,264.—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par Arthur M. Adolph, syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
19juin—19,23 27

LISTE DES LOTS:

1 Lot de ...	$75,000, soit $75,000
1 Lot de ...	25,000, 25,000
1 Lot de ...	10,000, 10,000
2 Lots de ...	6,000, 12,000
5 Lots de ...	2,000, 10,000
10 Lots de ...	1,000, 10,000
20 Lots de ...	500, 10,000
100 Lots de ...	200, 20,000
300 Lots de ...	100, 30,000
500 Lots de ...	50, 25,000
1,000 Lots de ...	25, 25,000

PIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots de montant à	$265,500

✝ CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et sommes triels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, se donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tous les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE G.,

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle-Orléans, Lne.,

MARDI, 13 JUILLET 1886.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75,000

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

Le tirage commencera positivement A ONZE HEURES A. M.

— A —

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à
New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande et vaste vente par le Shérif Civil.

Nouveaux meubles directement de la manufacture.

Consistant en meubles de valeur de chambre à coucher, salon riche et salle à manger, chaises, tables, sommiers, miroirs, et un assortiment général de meubles de tous genres, etc.

Transportés pour la commodité de la vente au local No 121 rue du Camp.

Dans l'affaire de John W. Anderson vs. Peter Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 17,813—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 5 juillet 1886, à 10 heures et demie du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un grand assortiment de nouveaux meubles, étant le contenu du magasin de meubles, tenu feré pour la commodité de la vente au local No 101 rue Camp, le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23juin—23 26 30 juil 3 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'un lot de terre de valeur avec bâtisses, connu comme le No 180 rue Girod.

Edward Toby vs Henrietta Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 17,649—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la Graver et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 30 juin 1886 à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'île Borne, par les rues Girod, Carondelet, St Charles et Julie, désigné par le numéro 180 sur un plan dressé par Joseph Pilié, daté le 4 septembre 1835 et déposé au bureau de T. Seghers, ex-notaire en cette ville, le 27 janvier 1836 le dit lot mesurant, en mesure américaine, vingt-cinq pieds de face à la rue Girod sur cent deux pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes privilèges et avantages qu'y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'île Borne par les rues Girod, Bienville, Tonti et Clio, désigné comme le premier lot, par un plan dressé par David H. Synne, arpenteur, en date du 17 octobre 1853, le dit lot mesurant vingt-sept pieds huit pouces de face à la rue du Canal sur une profondeur de cent cinq pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que le dit défendeur a acquis de Wm R. Hamche conformément à un acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 20me jour d'avril 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 mai—29—juin 5,12,19,26,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Walter Pugh vs. Mme Mary Anne Wright, Veuve Abraham Fenner et autres.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 18,090.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Passage Natchez, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 juillet 1886, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, anciennement ville de Carrollton, lieu dit "Les 25 Arpents" le vieux plan de Carrollton, maintenant dit soixante onze, sur le nouveau plan du 7me district de la Nouvelle Orléans, borné du N. par Mme Hampson et St Charles et l'avenue Carrollton, le dit lot est désigné par le numéro dix huit sur un plan fait par Henry Michaud, daté du 17me jour d'avril 1854 en possession au Carrollton Railroad Company, le dit lot mesure trente neuf pieds de front sur cent vingt pieds de profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles ensemble avec tous les droits, voies, servitudes de cette affaire.

Etant la même propriété que le dit défendeur a acquis de John Fleur conformément à un acte passé pardevant E. Lafontaine, notaire, en date du 15 juin 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22juin—22,29—juil 6,13,20,24.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Chas. Leslie et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 17,889—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la Graver et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 24 juillet 1886, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans l'île Borne par les rues St. Louis, Charters, Vieille Levee et Tonti, mesurant quarante deux pieds de face sur la rue St. Louis sur une profondeur de cent un pieds; ensemble avec les bâtisses et améliorations qu'y trouvent.

Acquis par J. A. Duffilho, le 21 décembre 1876 de A. Fenner et Mme Abraham, passé pardevant P. C. Cavellier, notaire, enregistré au bureau du transfert, livre 91, folio 624.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22juin—22,29—6,13,20 24 juil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Kipatrick & Co. vs Clay Oldham, Alex Wood et Mme Lucie Wood, mari James H. Allen, garnisbees.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 16,211—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 23 juin 1886, à 2:30 heures p. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A l'écurie de l'Algiers & Gretna Railway Co. à Algier, à peu près vis-à-vis la jetée supérieure du ferry du Dauphine District, un Dummy.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
29 mai—29—juin 5,12,19,26,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

John T. Gibbons & Co. vs. The Algiers and Gretna Railway Co.

Vente d'un Dummy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 15,822—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-dessous désignés, le MERCREDI, 23 juin 1886, à 2:30 heures p. M., de la propriété ci-dessus décrite, savoir:

Un dummy appartenant à la Compagnie New Orleans Cold Storage Company, rue St Joseph entre Front et Delta.

665 sacs, plus ou moins, de fèves d'argris (Cow Peas).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22juin—22,29—juil 6,13,20,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

New Orleans Cold Storage Company vs G. Meyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18,108—En vertu d'un writ de séquestration à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et avec le consentement des parties, je vendrai à l'encan, sur les lieux ci-dessous désignés, le MARDI, 29 juin 1886, à 11 heure A. M., de la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Un certain brillant, avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, au vertu d'un arrêt de l'Hon. W. T. Houston, Juge de la